

Note >

SEPTEMBRE / 2016

À partir de travaux collectifs animés en 2015 par la plateforme **FutuRIS de l'ANRT**

Comment « naissent » les sites spécialisés au sein d'un territoire ?

Mobilisation des énergies et articulation des ressources dans trois sites spécialisés

Proposé par **Catherine Raffour**

Pourquoi et comment des acteurs se regroupent et développent des interactions qui, au fil du temps, transforment le territoire ?

FutuRIS s'est intéressée en 2015 à la mise en œuvre de trois écosystèmes spécialisés : la bioéconomie en Champagne-Ardenne, les microtechniques en Franche-Comté, les technologies avancées de production dans les Pays de la Loire.

Les acteurs se regroupent autour de thématiques clés sur un territoire pour faire face à la compétition mondiale et renforcer l'attractivité du territoire. Ce processus a vocation à transformer le développement du territoire et s'inscrit dans un temps long.

Les principaux constats de ces études de cas portent, d'une part, sur la construction de relations entre les catégories d'acteurs qui structurent l'écosystème d'innovation (entreprises, enseignement supérieur et recherche publique, collectivités locales), et d'autre part, sur leurs articulations avec les agendas des politiques publiques. Avant d'évoquer ces deux points, les enjeux de l'organisation de ces territoires autour de sites spécialisés sont brièvement présentés.

Les enjeux des spécialisations territoriales

En Champagne-Ardenne, la question est de pérenniser les rendements d'une activité agricole historique en réorientant ses applications. La bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt est portée par le monde agricole et mise au service de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles.

En Franche-Comté, les microtechniques sont une tentative de reconversion d'un savoir-faire traditionnel dont le point d'application principal, l'horlogerie, n'est plus suffisant. Il s'agit de trouver de nouvelles applications et de nouveaux marchés à ces technologies : métrologie, contrôle actif des systèmes...

Dans les Pays de la Loire, une spécialisation générique, les technologies avancées de production, permet de renforcer le développement et de combler le déficit d'image d'un territoire industrialisé polyvalent.



LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Un leader « moteur » initie une collaboration nouvelle avec un acteur local

Pour faire face à la crise des années 2000, Airbus, dans les Pays de la Loire, mise sur la recherche technologique et collaborative. La société entreprend des recherches sur les matériaux avec les écoles d'ingénieurs locales.

Pour ouvrir des nouvelles voies à la production, dès 1992, les coopératives d'agriculteurs de Champagne-Ardenne mutualisent leurs recherches au sein d'une structure privée commune, Agro-industrie Recherches et Développements (ARD) en quête de retombées industrielles.

Après le départ de l'industrie horlogère en Suisse, la recherche publique et l'enseignement supérieur se regroupent en Franche-Comté pour maintenir et valoriser leurs savoirs et compétences spécifiques.

Ces partenariats sont toujours soutenus par les collectivités territoriales

Les acteurs bénéficient d'un soutien important des responsables politiques régionaux, soucieux du développement économique et de l'emploi, dont le volontarisme comme la capacité à constituer des offres complètes sont déterminants. Les trois Régions investissent dans l'immobilier pour abriter les structures collaboratives dans l'objectif d'amorcer le développement d'un pôle (technocampus à Nantes, technopôle Temis à Besançon, bâtiment hébergeant l'ARD à Pomacle-Bazancourt). Les collectivités territoriales et en particulier les Régions et métropoles se coordonnent, parfois avec quelques tensions face aux diverses options possibles. Dans les Pays de la Loire, la ville de Nantes misait sur la santé avant de se joindre aux efforts de la Région sur les technologies avancées de production.

L'association d'acteurs complémentaires est plus longue et difficile

En Franche-Comté, la jonction recherche/entreprise locale se fait difficilement et reste fragile. C'est de la création de spin-off des laboratoires qu'est attendue la nouvelle dynamique du tissu industriel. En Champagne-Ardenne, comme dans les Pays de la Loire, les efforts portent sur la création d'un socle de compétences et l'intégration de la formation au sein de l'écosystème. Convaincre l'université de Reims et quelques grandes écoles parisiennes de participer au développement de la bioéconomie au plus près du site de Pomacle-Bazancourt a pris du temps. La « Jules Vernes Manufacturing Valley » dans les Pays de la Loire mise sur la montée en puissance et l'expérimentation de nouvelles pédagogies de l'apprentissage.

Des écosystèmes vivants dont la dynamique collective est clé

Dans les Pays de la Loire, les nombreuses structures regroupées sur le site participent au renouveau de l'attractivité industrielle : installation d'équipementiers, construction d'usines. La Région développe à la suite du Technocampus Matériaux, un Technocampus Océan et un Technocampus Smart Factory, aux nombreux débouchés industriels. Le pari sera gagné si les industriels s'impliquent dans ces plateformes partenariales dont le modèle économique est incertain. En Franche-Comté, les partenariats se développent avec les industriels attirés par la main d'œuvre spécialisée. La volonté de combiner des technologies et les équipements pour les développer à l'échelle préindustrielle sont les atouts de cet écosystème. En Champagne-Ardenne, un véritable complexe territorialisé (industrie, innovation, recherche) s'est construit en vingt ans, comme un puzzle, avec l'engagement des coopératives agricoles. Certaines pièces sont encore manquantes (incubateurs, services...). La montée en puissance aux côtés des industriels, des collectivités locales et de nombreux partenaires appelle une gouvernance d'ensemble qui reste à définir.

L'histoire commune permet de développer l'engagement collectif. Reste ensuite à faire vivre les objectifs partagés, en conservant une agilité locale et en assurant l'ouverture de l'écosystème : coopérations et synergies avec d'autres domaines, d'autres filières, d'autres acteurs, d'autres pays.

L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

Les politiques publiques se greffent avec plus ou moins de succès sur les dynamiques locales

Depuis les années 1980, les gouvernements successifs mettent en œuvre des politiques de décentralisation et d'ancrage territorial de la recherche. **Avant les années 2000, les politiques industrielles consistent à renforcer les filières** : les entreprises et les laboratoires travaillent en silo par secteur ou par domaine. Les Régions se positionnent en identifiant leurs ressources.

Depuis les politiques incitent les entreprises et les acteurs de recherche à coopérer au sein d'un même territoire : lancement des pôles de compétitivité en 2006, du programme des investissements d'avenir en 2010. Parallèlement, les thématiques régionales s'affirment et s'affichent dans des stratégies de recherche et d'innovation.

À partir de 2015, les politiques d'innovation soutiennent les acteurs au carrefour des technologies et des marchés : incubateurs, nouvelles compétences, collaborations intersectorielles, internationalisation. L'attractivité et la visibilité deviennent un enjeu majeur des sites.

Tableau 1 - Les étapes successives du déploiement d'écosystèmes spécialisés

	2000	2005-2010	2010-2015	2015-
Régions/ spécialisation	Expression d'un besoin	Structuration territoriale des initiatives de terrain amplifiées par l'Etat	Consolidation territoriale équipement scientifique, formation	Défi de la croissance : rayonnement du site
Champagne-Ardenne/ bioéconomie	Concept de bioraffinerie 1994, ARD centre de recherche mutualisé	2005 Pôle de compétitivité IAR (birégional avec la Picardie) 2009 Plateforme Bioraffinerie recherche et innovation - BRI	2010 Pilote Futurool 2012 Institut européen de biologie (IEB) Chaires	Projets d'incubateurs Liens avec des clusters de même type
Franche-Comté/ microtechniques	Crise horlogère Rapport du CESR (2001)	2004 Mimento 2005 Pôle de compétitivité Microtechniques 2006 Label Carnot pour Femto-Innovation 2009 Technocampus Temis	Labex Action Equipex OSC IMP 2010 Pilote de micro-fabrication industrielle	Projets de formation à la création d'entreprise Mise en place d'un incubateur
Pays de la Loire/ technologies avancées de production	En 2000, plan de restructuration d'Airbus	2005 Pôle de compétitivité EMC2 2009 Technocampus Matériau	IRT Jules Verne Projet de « Jules Verne Academy »	Projet de « Jules Verne Manufacturing Valley » Technocampus Océan et Smart Factory

Les spécialisations des territoires se renforcent au fil du temps

Les dispositifs de spécialisation des stratégies régionales, nationales et européennes sont désormais fortement couplés. Pour en bénéficier, il faut relever des priorités annoncées. Parmi les 10 défis de la France industrielle, le site nantais s'inscrit dans le défi « Industrie du Futur », le site de Pomacle-Bazancourt dans celui des « Ressources propres », l'insertion dans ce cadre semble moins évidente pour le pôle des Microtechniques de Besançon.

Étude basée sur des entretiens dans les régions avec:

- des membres des conseils régionaux ;
- des représentants de l'Etat (DRRT, Directte) ;
- des responsables d'agences régionales de développement et d'innovation ;
- des directeurs d'entreprises ;
- des directeurs de laboratoires de recherche ;
- des dirigeants de structures partenariales (IRT, pôles de compétitivité) ;
- des experts des questions recherche et/ou territoires.



Carte de France – traitement FutuRIS

Et maintenant ?

Au regard de l'innovation, c'est surtout aux entreprises que sont destinés les dispositifs qui contribuent à l'émergence de sites spécialisés et de plateformes mutualisées dans les territoires. Par leurs investissements, elles désignent les écosystèmes, les réseaux, les modalités de coopération qui les intéressent. Présentes dans plusieurs pays, elles comparent et décident en conséquence. Quelles interactions recherchent-elles dans un cadre territorial, et sous quelles formes ?

> Contact

Catherine Raffour – raffour@anrt.asso.fr

Voir aussi:

- C. Raffour, « Stratégies de recherche, le nouveau rôle des territoires », chap.5, in FutuRIS 2014/15 - La Recherche et l'Innovation en France, Paris, Éditions Odile Jacob
- C. Raffour, « Stratégies territoriales de recherche et d'innovation », chap.4, in FutuRIS 2016 - La Recherche et l'Innovation en France, Paris, Éditions Odile Jacob

À propos de FutuRIS

Au sein de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), la plateforme FutuRIS analyse et met en perspective les évolutions du système français de recherche et d'innovation, en impliquant des acteurs d'horizons divers. L'objectif est d'accompagner le changement en l'éclairant de regards prospectifs partagés, et d'aider à faire progresser les stratégies et les coopérations. FutuRIS est soutenue par une trentaine de contributeurs (ministères, agences, institutions de recherche, entreprises) avec l'appui de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies.